

Procès-verbal de décision de transfert de siège social

Société : 2M FRUITS
SARL au capital de 2000 €
Siège social : 8 chemin de la Vizeule 35760 Montgermont
RCS [Ville] [Numéro RCS]
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Date : 21/05/2025
Lieu : Montgermont

L'an deux mille vingt-cinq, le-vingt-un mai, à 18h, les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège.

Il a été décidé ce qui suit :

****Transfert du siège social****

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société, actuellement situé à :
****8 chemin de la Vizeule, 35760 Montgermont****

à la nouvelle adresse suivante :

****5 Rue du Manoir de Servigné - 35000 RENNES ****
à compter du 01/06/2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

****« Article 4 - Siège social ****

Le siège social est situé à ****5 Rue du Manoir de Servigné - 35000 RENNES ****.
Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision des associés. »**

L'assemblée donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités nécessaires.

La séance est levée à 18h30.

Fait à Montgermont, le 21/05/2025

Signature :

RAHMANI Madjid



Signature :

SAHRAOUI Mehdi

